



INFORMATION JUDICIAIRE ET PENAL

Par **baybam**, le **04/03/2013** à **15:15**

bonjour

je voulais savoir les risques pour usage de faux document administratif car j'ai falsifié ma carte identité et mon rib le seul truc c'est la premier fois que je me présente devant la justice j'ai un casier judiciaire vierge et s'il vous plaît aidez moi

Par **citoyenalpha**, le **04/03/2013** à **17:19**

Bonjour

le faux et l'usage de faux d'un document administratif sont sévèrement punis par les juridictions puisque portant atteinte à la confiance publique.

Vous encourez une peine de 5 ans de prison et une amende 75000 euros.

Les peines prononcées varient en fonction du but poursuivi, de l'utilisation ou non du faux, du préjudice, de la personnalité de l'auteur et de la juridiction ainsi que de sa composition.

En général pour un premier délit:

peine d'emprisonnement avec sursis (puisque le délit est relativement grave et si peu ou pas de préjudice)

amende en fonction de vos ressources

Restant à votre disposition